

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR
Samedi 5 avril 2025
Nogent-sur-Marne et Visioconférence

1. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 22 février 2025
2. Point financier
3. Point DTN/DG
4. Point d'étape Campagne PSF 2025 et Composition de la Commission Nationale PSF
5. Point calendrier sportif 2026
6. Projet de modification des statuts
7. Assemblée Générale Extraordinaire/Elective 2025
8. Projet fédéral 2025/2028
9. Affiliations
10. Questions diverses

Sont présents :

Christian	VANDENBERGHE	Président
Frédéric	ANDOLFI	Secrétaire Général Vice-Président Délégué
François	BANTON	Trésorier Général
Hugo	BEUREY	Membre représentant des sportifs de haut niveau
Jean-Pierre	BREMER	Vice-Président en charge du sportif et du haut niveau
Claude	DUBOULOZ	Membre en charge de l'aviron de mer
Sophie	GAUTIER-GUYON	Vice-Présidente en charge des commissions
Guylaine	MARCHAND	Membre en charge para-aviron et aviron adapté (visio)
Bénédicte	OUVRY	Vice-Présidente en charge de l'animation et communication avec les territoires, de la mixité et de l'inclusion
Martine	SCOTTON	Secrétaire générale adjointe
Brigitte	ANDRIEU (visio)	Membre du comité directeur
Fabien	AUBANEL (visio)	Membre du comité directeur
Brigitte	BLAISE	Membre du comité directeur
Dominique	BOSQUELLE	Membre du comité directeur
Béline	DUFOUR (visio)	Membre du comité directeur
Pierre	GOUDET (visio)	Membre du comité directeur
Nicolas	GUYOT (visio)	Membre du comité directeur
Philippe	LOT	Membre du comité directeur
Léo	RONCHARD	Membre du comité directeur
Benjamin	SCRIVE	Membre du comité directeur
Anne	TOLLARD	Membre du comité directeur

Total : 21 présents

Assistent :	Sébastien VIEILLEDENT	Directeur Technique National/Directeur Général
	Caroline AUTOUR	Secrétaire de Direction
	Vanessa LÉTÉ	Secrétaire de Direction

Excusés :	Vincent ALLIGIER	Membre du comité directeur
	Jeanne ROCHE	Membre représentante des sportifs de haut niveau
	Anne COPIN DE NAYVILLE	Membre du comité directeur
	Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
	Marion PESTOURIE	Membre du comité directeur

Le Président ouvre la séance à 10h00.

F. Andolfi et les membres du comité directeur, accueille P. Lot.

Puis, il aborde le mode de fonctionnement du bureau fédéral et du comité directeur. Il précise que le comité directeur est un espace d'échanges permettant d'enrichir les projets.

Il souligne l'importance de ces échanges avant la validation des projets, afin d'assurer un consensus. Ce fonctionnement repose davantage sur l'interaction que sur un suivi strict des processus.

1. Approbation du procès-verbal du 22 février 2025

F. Andolfi soumet à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 22 février 2025.

LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 22 FEVRIER 2025 EST APPROUVÉ À 20 POUR et 1 ABSTENTION (21 votants/21 présents).

2. Point financier

F. Banton présente un point sur la trésorerie, avec une projection de déficit de trésorerie de 400 000 euros à la fin avril.

La trésorerie disponible s'élève à 800 000 euros.

Les charges à payer pour le mois d'avril s'élèvent à 1 200 000 euros.

La situation reste sous contrôle grâce à la demande d'acompte de 650 000 euros sur le contrat de performance faite par S. Vieilledent auprès de l'Agence Nationale du Sport.

Il est cependant important de maintenir une vigilance accrue dans le suivi quotidien de la trésorerie.

Point sur les travaux du siège

Presque tous les ordres de services ont été signés avec les entreprises, pour un montant total TTC de 3 386 000 euros.

Les recettes estimées sont de 3 430 000 euros, soit un excédent de 43 500 euros. Cependant, un lot VRD d'environ 70-80 000 euros reste à chiffrer. Par ailleurs, des économies substantielles ont été réalisées grâce à des modifications de plans demandées aux entreprises, générant environ 100 000 euros d'économies, qui seront régularisées au fil de l'avancement des travaux

Les travaux sont suivis par F. Banton et S. Tant pour la Direction Technique Nationale

S. Vieilledent précise que les derniers ajustements ont été réalisés suite aux échanges avec les Pôles et les services afin de rendre le site le plus opérationnel.

Suivi budgétaire :

Le budget 2025 est respecté.

Information Bateau découverte à huit :

Des premiers essais ont été effectués et sont satisfaisants.

Le prototype en polyéthylène sortira en juillet/août pour une livraison possible des bateaux en fin d'année.

Des ligues ont effectué des demandes de devis.

Il restera à définir lors du prochain comité directeur les critères d'attribution pour les 50 premières demandes qui pourront bénéficier d'une remise soit 9 500 euros pièce TTC.

La fédération est propriétaire des moules. L'objectif sera le déploiement national mais aussi de vendre à l'international.

Une présentation sera à prévoir au niveau national et international.

3. Point Directeur Technique National/Directeur Général

S. Vieilledent fait un point d'information :

• Restructuration du HN/HP :

Le centre national d'entraînement a terminé sa phase de mise en place opérationnelle à 99%. Les dernières conventions sont prêtes à être signées avec nos parties prenantes.

Deux dates se détachent sur la mise en œuvre opérationnelle sportive du CNE :

- le 6 mai, avec une première phase d'intégration notamment orientée sur la préparation de Shanghai 2025,
- puis le 15 octobre qui sera la deuxième phase d'intégration des sportifs avec la reprise de la saison 2025-2026.

L'entrée au Centre National d'Entraînement nécessite une sélection préalable. Les étapes de cette sélection font partie intégrante du parcours de sélection senior et seront finalisées début mai.

La mise en place de notre nouvelle stratégie HN/HP s'accompagne aussi de la déclinaison territoriale de nos dynamiques de recrutement, de détection et de formation, notamment à travers la nomination des managers territorial du haut niveau .

Les deux premières nominations ont été effectuées pour les deux zones du sud : B. Tabourier pour la zone sud-est et F. Meurillon pour la zone sud-ouest.

La feuille de route prévisionnelle est établie. Une phase de préfiguration sera lancée par la DTN auprès des différentes parties prenantes d'ici la fin de la saison 2025 pour accompagner la mise en place de ce nouveau rôle. Elle comprendra notamment :

- La finalisation de la stratégie nationale de détection/recrutement/formation et leurs indicateurs associés en lien avec le directeur de l'équipe de France d'aviron et du responsable des collectifs jeunes/U19 et U23,
- La mise en œuvre opérationnelle du poste en collaboration avec la zone et ligues respectives
- Le lancement de la campagne de sélection des sportifs de haut niveau aux structures nationales pour la saison 2025/26

Ces différentes actions devront permettre le lancement officiel de ce nouveau rôle et la mise en œuvre de la feuille de route des Pôles France/Espoirs Avenir à la rentrée scolaire 2025/2026.

Concernant les deux zones restantes, le DTN devrait être en mesure de se prononcer sur la zone nord-est juste après les championnats de France bateaux courts.

En ce qui concerne la zone nord-ouest, où, malheureusement, aucun candidat ne s'est présenté, S. Vieilledent doit échanger avec V. Gazan, et en lien également avec les présidents de ligue de la zone, afin de trouver une solution face à ce manque de candidatures pour cette zone.

Cette réorganisation du haut niveau a pour objectif de redonner des moyens de coordination et des moyens d'action avec l'ensemble des parties prenantes sur les territoires. Il s'agit de construire un socle fort de notre politique sportive.

Le déplacement du Directeur des Equipes de France d'aviron en région est toujours en programmation.

L'objectif est de maximiser la participation d'un grand nombre de personnes. Aussi, il est nécessaire de prendre le temps d'organiser avec chaque zone ces rencontres axées sur la stratégie de l'équipe de France d'aviron et sur la méthodologie d'entraînement.

En amont, il a été décidé d'organiser une intervention du Directeur des Equipes de France d'aviron et de la direction technique nationale auprès des clubs lors des CFBC.

• **Organigramme**

L'organigramme opérationnel de la fédération sera finalisé à l'issue de la restructuration du haut niveau et de la haute performance, ainsi qu'à la fin de la rédaction de notre projet fédéral.

Au niveau des cadres techniques et en concertation avec le ministère des sports, il a été convenu de mener les différents ajustements en dehors du mouvement national des personnels techniques et pédagogiques du ministère.

De ce fait, les ajustements des lettres de mission, les positionnements et les statuts des cadres techniques seront effectués à partir du mois de juin, soit à l'issue du mouvement national.

• **Référents commissions nationales**

Il a été procédé à la mise en place des référents de la direction technique nationale/la direction générale, auprès des commissions fédérales.

• **Ministère des Sports et Agence Nationale du Sport**

Le contrat de performance est en cours de finalisation tout comme le versement des fonds.

Un montant de 2,7 millions d'euros avait été négocié dès novembre 2024.

Aujourd'hui, l'objectif est d'obtenir des avenants complémentaires pour renforcer ce contrat qui se base sur des niveaux budgétaires équivalents à ceux de 2019-2020.

Il est construit autour d'une réduction de 15 % conformément aux orientations ANS et de l'État.

Toutefois, il y a de fortes chances de pouvoir augmenter ce montant via ces avenants.

Un versement de 649 000 euros, correspondant à 80 % de la partie dite « durable » du contrat de performance, va être effectué.

Concernant le contrat de développement, second contrat majeur de l'ANS dans le cadre du déploiement de nos actions, S. Vieilledent précise qu'il faut noter un décalage dans la livraison de la note de cadrage. Nous n'avons donc pas d'orientation pour l'instant.

S. Vieilledent alerte que, de ce fait, ce contrat pourrait devenir une variable d'ajustement budgétaire. Il rappelle que cette éventualité avait été anticipée notamment à travers l'élaboration du budget 2025, validé en assemblée générale, qui prévoyait déjà une réduction de 15 % du contrat de développement.

Enfin, il précise qu'en l'absence de cadrage et de montant officiel à ce jour, les services en charge des subventions liées à ce contrat, sont appelés à faire preuve de prudence dans leurs projections.

• **Projet Performance Fédéral**

Le Projet de Performance Fédéral, cadrant la structuration d'une fédération sur ces filières de haut niveau et de haute performance, va devoir être renouvelé, en lien avec le ministère et l'ANS pour 2025-2029 avant le 30 juin 2025.

• **Renouvellement du contrat de délégation**

La demande de renouvellement de la délégation est en cours pour cette nouvelle olympiade pour nos différentes pratiques : aviron de rivière, aviron de mer, para-aviron et rameur d'intérieur.

A.Tollard : Comment allons-nous compenser la diminution de 15 % pour mettre en place nos actions ?

S. Vieilledent précise qu'il faudra peut-être prioriser nos actions. Néanmoins, sur la partie performance, nous restons dans des montants qui s'établissent sur des valeurs connus avant la montée en puissance Paris 2024. De plus un ensemble de demande d'avenant supplémentaire sont

en cours de préparation. Enfin, il rappelle l'importance de continuer à développer nos fonds propres et d'aller chercher de nouveaux partenariats.

A. Tollard demande s'il est prévu de solliciter la délégation pour le sport adapté.

S. Vieilledent souligne la volonté de la Direction technique nationale de continuer à accompagner cette pratique importante pour l'aviron français et qui concerne environ 300 licenciés. Cette dernière s'intégrant pleinement dans le projet fédéral. Il précise toutefois que le conventionnement avec la Fédération Française du Sport Adapté, apparaît comme le cadre le plus pertinent à ce jour. Il insiste sur le fait qu'il serait risqué pour la FFAviron dans le contexte actuel d'envisager une nouvelle délégation dans un périmètre budgétaire constant et sans moyens RH supplémentaires.

L. Ronchard évoque les nominations des managers territoriaux haut niveau et plus particulièrement la situation dans la zone nord-est. Il souhaite savoir si la décision de nommer le manager nord-est après Cazaubon vise à éviter un déséquilibre dans l'organisation ou si elle s'inscrit dans une logique de réflexion sur la structuration territoriale.

S. Vieilledent précise que cette décision résulte plus en effet d'une logique de réflexion sur la structuration territoriale menée conjointement avec A. Maurogiovanni, directeur des équipes de France et JP. Bremer, vice-président en charge du projet sportif et du haut niveau. De plus, les actions se sont aussi focalisées sur la zone nord-ouest, qui de par le manque de candidature posée davantage de problématiques.

4. Point d'étape Campagne PSF 2024 et Composition de la Commission Nationale PSF

• Point d'étape Campagne PSF 2025

S. Vieilledent indique qu'un travail a été mené en collaboration avec le Bureau fédéral. Il rappelle que la campagne PSF, lancée depuis 2019 sous l'égide de l'ANS, a vu cette dernière confier la gestion du programme aux fédérations afin de rendre la distribution des fonds et leur mise en œuvre plus pertinentes.

En termes de méthodologie, l'ANS fournit chaque année une note de cadrage aux fédérations, qui intègrent les directives souhaitées par l'ANS. H. Gigeux, Directrice du Pôle clubs et territoires, est en charge du dossier. Elle a élaboré et formalisé la note de cadrage pour la FFA, concernant le PSF 2025, présentée et validée en Bureau.

La note intègre les directives de l'ANS, en mettant l'accent sur plusieurs thématiques essentielles pour le déclenchement des subventions, telles que : l'inclusion par le sport, la féminisation de la pratique, le parasport, la lutte contre les violences, l'accessibilité territoriale au sport de haut niveau, le sport santé et l'adaptation des pratiques face au changement climatique.

L'ANS a livré sa note de cadrage un mois plus tard que les années précédentes, tout en demandant à la FFA de soumettre les dossiers un mois plus tôt que d'habitude. Par conséquent, le calendrier définit est le suivant : ouverture de la campagne le 9 avril, clôture le 28 avril, et une livraison finale avant le 30 mai.

• Composition de la Commission Nationale PSF

M. Scotton propose la composition de cette commission pour cette nouvelle olympiade :

- Mr François BANTON, trésorier général FFA, président de la commission
- Mr Stéphane CHEVAUCHET, représentant des ligues
- Mme Audrey DALL'ACQUA, représentante des clubs
- Mr Denis PUYBARAUD, président du Comité d'éthique et de déontologie de la FFA
- Mme Delphine SIGAL, représentante des comités départementaux
- Mme Annick LAFONTAINE, représentante des territoires ultra-marins
- Mr Sébastien VIEILLEDENT, Directeur technique national

- Mme Hélène GIGLEUX, Directrice du Pôle clubs et territoires
- Mme Charlotte CULTY, Conseillère technique régionale en région Grand Est
- Un(e) représentant(e) de l'Agence Nationale du Sport en qualité d'observateur-trice

S. Vieilledent souligne que dans le cadre de ce processus, des commissions régionales se réunissent en amont. La commission nationale n'intervient qu'en dernière instance pour valider le travail effectué au niveau régional. Les commissions régionales sont composées du président de ligue, du conseiller technique, du président de comité départemental, d'un président de club, ainsi que des éducateurs sportifs professionnels en fonction.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 19 POUR et 2 ABSTENTIONS LA COMPOSITION DE LA COMMISSION NATIONALE PSF 2025 (21 voix/21 présents).

5. Point offre sportive compétitive - calendrier sportif 2026

JP. Bremer présente les réflexions de la commission sportive menée dans la continuité des travaux de 2024 concernant l'offre sportive et expose les différentes options pour définir le calendrier national qui ne sera abouti qu'à l'issue d'une discussion avec les différentes parties prenantes dans les territoires et avec la direction technique nationale

Il précise que la commission sportive a d'abord fixé des objectifs, et que le calendrier sert d'outil pour les atteindre en mettant en place des stratégies.

Les objectifs mis en avant :

- Remettre l'accent sur un championnat club, qualitatif
- Limiter le nombre de dates et de déplacements
- Libérer la rentrée de septembre
- Rendre les organisations de championnats économiquement rentables
- Remettre le championnat national jeune dans son format initial sans passage par des championnats de zone
- Harmoniser et mieux définir le calendrier
- Laisser de la place aux régates régionales
- Considérer le calendrier mer

Une discussion passionnée s'en suit sur la révision du calendrier national, l'harmonisation des calendriers nationaux et internationaux, la mise en corrélation du programme d'entraînement des sportifs de haut niveau et la définition d'objectifs clairs pour nos manifestations.

P. Lot exprime qu'il est partisan ou fait remarquer :

- du maintien d'une sélection aux championnats de zone des J14 pour accéder au championnat national.
- d'une cohérence d'un système de sélection pour accéder à l'échelon national, entre le championnat national jeune J14 et le championnat de France J16,
- que déplacer 1700 rameurs sur une épreuve nationale (en cas d'engagements libres), qui pour la plupart ont moins d'une année de pratique, n'est pas cohérent au regard des frais engendrés pour les clubs, et notamment ceux les plus éloignés, et l'empreinte carbone occasionnée.
- que proposer à des rameurs J14 arrivés dans les clubs quelques mois auparavant d'accéder à une épreuve nationale dès leur première année de pratique donne l'image d'un sport dont le niveau national est très facilement accessible. Pour ce public, l'objectif principal doit rester une sélection au championnat de zone, une éventuelle sélection au championnat national est la cerise sur le gâteau.
- que revenir à des engagements libres au championnat national entraînera le rajout au calendrier sportif d'une épreuve nationale, ce qui est contraire à un des objectifs évoqués par la commission sportive : « limiter le nombre de dates et de déplacements »

F. Andolfi lui indique que lors des six rencontres des territoires, aucun club présent ne s'est exprimé pour cette étape de sélection, bien au contraire, tous demandant de prioriser la fidélisation (vs la "championnite") au travers d'un grand évènement ouvert et festif, comme pour les masters. En complément, il exprime qu'à deux reprises avec une représentation significative des entraîneurs salariés et bénévoles des clubs de la LIFA, 100% des entraîneurs dont tous ceux qui entraînent les jeunes catégories, ont demandé un retour à un championnat national J14 sans sélection et un allègement du programme du championnat de zone, privilégiant le 1x et 2x versus les bateaux longs sur ce week-end.

P. Lot fait remarquer que l'Île de France est un territoire particulier. En effet, l'ensemble des clubs d'IDF se situe dans un périmètre restreint alors que ce n'est pas le cas pour les autres zones. Les clubs d'IDF n'ont pas à parcourir un grand nombre de kilomètres pour participer aux différentes régates de préparation. De plus, ces clubs se situent à une distance bien plus faible que pour les clubs de la zone Nord Est pour participer aux épreuves nationales se déroulant très souvent entre Mantes la Jolie, Vichy, Macon, Brive...

F. Andolfi répond que c'est un territoire qui représente 20% des licenciés de la FFA avec une représentation de ses clubs au classement du championnat J14 "sélectif" plus que significative. Et que néanmoins, les clubs veulent privilégier l'animation, la formation et surtout la fidélisation.

JP. Bremer considère que les J14 et les J16 doivent avoir accès à une offre sportive différenciée, et qu'il faut peut-être réfléchir à une offre sportive pour les J16 débutants en complément des J16 déjà orientés vers l'accession au haut niveau. La commission sportive émettra un calendrier qui en effet doit chercher à optimiser le nombre de déplacements et que cela semble possible avec d'autres orientations de fusions d'évènements.

P. Lot considère que l'objectif affiché par la commission sportive : « libérer la rentrée de septembre » n'est pas réaliste. Le maintien d'une épreuve nationale en septembre est nécessaire car dans le cas contraire nous aurions une trop grande concentration de grands déplacements sur les mois d'avril/mai/juin, une grande fatigue des entraîneurs qui vont enchaîner WE sur WE de très longs déplacements. De plus, une épreuve nationale type « Championnat de France Sprints » constitue un objectif majeur pour un large public, entraînant ainsi une forte dynamique d'entraînement dans les clubs et de reprise d'activité fin août.

JP. Bremer répond que les membres de la commission sportive sont partagés, les clubs ayant besoin de temps pour gérer la rentrée mais reconnaissant une charge trop élevée au printemps. Les travaux sur le calendrier doivent continuer avec la prise en compte des besoins du DEF, du calendrier international, de la répartition de charge pour les clubs, de l'optimisation des déplacements et des temps de préparation.

JP. Bremer confirme que tous les avis sont utiles et le reflet de nombreuses réalités, parfois contradictoires.

Il n'y aura pas de solution idéale qui réponde à l'ensemble des contraintes. Des choix devront être faits.

F. Andolfi précise que les choix qui seront soumis au vote du comité directeur seront réévalués chaque fin de saison et pourront faire l'objet d'ajustement sans aucun dogmatisme.

P. Lot indique qu'une épreuve nationale ne doit pas dépasser 3 jours de compétition. Au-delà, il est impossible par un organisateur de mobiliser sur 4 jours, ou plus, les ressources humaines nécessaires à la bonne tenue d'une telle épreuve, idem pour les arbitres.

F. Andolfi ne partage pas ce postulat, et rappelle l'exemple d'un championnat sur 5 jours organisé en 2021 sans difficulté. Il est surtout nécessaire de mener une réflexion sur le modèle économique des championnats et des échanges entre les organisateurs pour le partage des bonnes pratiques voir s'ils le souhaitent la constitution de comité d'organisation mutualisé.

Anne Tollard intervient pour :

- Spécifier qu'elle est inquiète d'un retour à un championnat national J14 ouvert et propose plutôt de rajouter une catégorie, à savoir le 8+ mixte, pour avoir en effet davantage de jeunes qualifiés et ainsi répondre à la demande des clubs qui souhaitent davantage de J14 engagés au championnat. Cela permettra de maîtriser les effectifs du championnat nationale jeune.
F.Andolfi précise que la volonté est de laisser aux clubs une liberté de choix en qui la fédération a confiance pour faire les arbitrages nécessaires à emmener leur J14 au championnat national.
- Alerter sur le mode d'attribution des points du classement jeune pour éviter les dérives du challenge du nombre.
JP. Bremer indique qu'une étude de tous les classements doit être menée.
- Alerter que les nombreux éliminatoires d'un championnat J14 ouvert pouvaient poser soucis en cas de vent fluctuant.
F. Andolfi rappelle que le comité d'équité est là pour pallier ce type d'aléa et qu'en général les bateaux finalistes et médaillés ne portent pas à questionnement.
- Porter une attention particulière pour les engagements du double mixte qui risquent d'être très importants, et souligner l'inquiétude de certaines personnes du corps arbitral sur des effectifs open en J14.
- JP. Bremer suggère qu'on limite l'engagement des 2X à 1 par club pour favoriser la constitution de bateaux longs.
- Suggérer de finaliser les courses en skiff J14 aux championnats de ligue et de réserver les zones uniquement aux bateaux longs.

A. Tollard précise qu'en cas de championnat national J14 ouvert, elle voit mal comment organiser ce championnat en même temps que le championnat de France J16 compte tenu des effectifs totaux à gérer en terme d'organisation à la fois pour le club support et pour les clubs participants.

JP. Bremer précise que le cadre référent de la commission sportive, Alexandre Huss, doit travailler sur les grilles horaires qui viendront valider ou non cette hypothèse.

F.Andolfi confirme que pour chaque organisation, la fédération sera attentive aux qualités de chaque site d'accueil par rapport au cahier des charge de chacun des championnats.

A. Tollard pose la question de l'avenir de Cazaubon du fait d'une proposition éventuelle d'un championnat senior élite début mai intégrant le 1x et le 2-.

JP. Bremer confirme que rien n'est acté, ni le calendrier, ni la formule de cette étape de sélection, et que cela fera l'objet de son prochain entretien avec le Directeur des équipes de France.

A. Tollard s'interroge sur la formule de la coupe de France CNR, quel format serait choisi et quelles épreuves.

JP. Bremer répond que le format 2025 sera identique à 2024.

A. Tollard pose la question de l'offre sportive coastal mer et BRS pour connaître les raisons et les bénéfices de mettre les 2 championnats en fin de saison.

JP. Bremer répond que c'est la commission mer qui étudie et proposera le calendrier le plus en adéquation avec les objectifs qu'elle se sera fixée.

Il est décidé que le calendrier national sera présenté au comité directeur le 28 avril prochain.

6. Projet de modification des statuts

Il est proposé de créer un groupe de travail composé de :

- Référent FFA : H. Gigeux
- Secrétaire Général Vice-Président Délégué : F. Andolfi
- Secrétaire Générale adjointe : M. Scotton
- Comité directeur : S. Gautier-Guyon
- Hors comité directeur : H. Braud
- Représentant les ligues : S. Chevauchet
- Représentant comité départemental : N. Capelle
- Représentant club : N. Delebecque

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 20 POUR et 1 ABSTENTION LA COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MODIFICATION DES STATUTS (21 voix/21 présents)

7. Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Elective

• Assemblée Générale Extraordinaire

M. Scotton rappelle que le projet de modification des statuts devra être soumis au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Il est proposé de tenir cette AGE le lundi 7 juillet 2025 en visioconférence.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21présents).

• Assemblée Générale Elective

Concernant l'assemblée générale électorale, il s'agira d'élire deux femmes au comité directeur.

Les élections se dérouleront comme suit :

- Appel à candidatures : 3 septembre 2025
- Dépôt des candidatures : 3 octobre 2025
- Elections de 2 femmes au comité directeur : du 4 au 7 novembre 2025
- AGE Proclamation résultats : 8 novembre 2025

Il est proposé de tenir cette assemblée générale électorale le 8 novembre 2025.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (21votants/21 présents) :

- LE DEROULEMENT DES ELECTIONS
- LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE LE 8 NOVEMBRE 2025.

8. Projet Fédéral 2025/2028

S. Vieilledent précise que le travail s'est fait en collaboration avec les territoires, la Direction Technique Nationale, les collaborateurs et le Bureau fédéral.

Il rappelle que le contenu et la méthodologie a été présenté lors de l'Assemblée Générale.

Un projet fédéral a pour objectif d'accompagner le développement, la performance et la structuration de la fédération. Il doit permettre à celle-ci de se projeter, de se valoriser, de fidéliser ses membres et, surtout, de donner du sens aux actions, qu'elles concernent les clubs, les structures ou les collaborateurs au siège. Cela permet de rattacher chacune de ces actions à une démarche stratégique commune.

En termes de méthodologie, l'élaboration d'un projet fédéral est complexe car elle doit répondre à de nombreuses attentes de différentes parties prenantes, chacune ayant un intérêt spécifique. Cela implique des aspects techniques et pédagogiques dans un environnement sportif, ainsi qu'un cadre législatif et politique. Il est essentiel que le projet soit aligné avec les politiques publiques du sport,

sinon son financement devient plus difficile. Il doit bien entendu intégrer aussi les attentes de nos structures, licenciés et nos partenaires privés.

Enfin, il est essentiel que notre projet fédéral s'inscrive dans l'évolution des pratiques sportives. Si nous restons enfermés dans notre propre vision, notre projet sera trop interne et ne permettra pas d'attirer de nouveaux licenciés.

Comme déjà présenté, le projet fédéral se décline autour de quatre axes principaux. Chaque axe est divisé en quatre thématiques, et pour chacune de ces thématiques, entre trois et cinq actions spécifiques sont identifiées.

En lien, la préparation des feuilles de route annuelles des pôles et services de la fédération, permettra un alignement de la stratégie et de la mise en œuvre opérationnelle afin de garantir que le projet fédéral puisse être piloté efficacement et se décliner auprès de l'ensemble des cadres, collaborateurs et parties prenantes de la fédération

S. Vieilledent reprend les axes et commente le document de travail concernant le Projet Fédéral (Annexe 1).

L. Ronchard précise que ce projet répond aux besoins exprimés par la commission.

F. Andolfi indique qu'il sera nécessaire de mettre en place un management pertinent des actions afin d'en suivre les avancées selon des indicateurs.

Il félicite les collaborateurs de la FFA et les cadres techniques qui ont travaillé sur ce projet.

A. Tollard demande s'il est possible de disposer du document afin de travailler en commission.

S. Vieilledent répond affirmativement et précise que la version finalisée du Projet Fédéral fera l'objet d'une présentation par le service communication.

A. Tollard interroge sur les moyens de valorisation des clubs 360.

F. Andolfi précise qu'un travail est actuellement mené dans ce sens via les labels.

S. Vieilledent complète en indiquant que des actions spécifiques existent déjà pour mettre en valeur les structures, et qu'une réflexion est en cours pour les renforcer.

13. Affiliations

Néant

13. Questions diverses

• Commission Sportive

JP. Bremer, président de la commission, propose d'intégrer C. Fauchoux à la commission.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents) CETTE PROPOSITION.

• Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

B. Dufour demande si un conseiller technique allait être nommé sur la ligue.

S. Vieilledent précise que P. Morel et M. Marteau continuent de remplir des missions régionales au sein de la ligue.

N. Guyot souligne l'urgence de la situation et demande si un appel à candidature en interne a été lancé pour pallier au manque de cadres techniques en AURA.

S. Vieilledent précise qu'une discussion en ce sens a déjà été entamée avec la Ligue et que la nomination d'un cadre technique dépendra de la restructuration en cours. L'objectif sera de retrouver

à terme et en fonction de nos moyens le périmètre d'intervention de la DTN sur la ligue avant le départ d'Anthony Lalande.

Comme rappelé au préalable de cette discussion, la finalisation des répartitions des cadres techniques se fera en lien avec le ministère à la fin du mouvement national des personnels fin juin.

Il rappelle aussi qu'actuellement, 39 cadres techniques sont placés auprès de la fédération par le ministère. Cet effectif restant très favorable par rapport à des fédérations plus importantes.

S. Vieilledent rappelle aussi que dans ce cadre toutes les ligues ne sont malheureusement pas pourvues de CTR.

- **Tableau des heures de bénévolat**

F. Banton rappelle la nécessité de compléter ce tableau.

- **Informations**

H. Beurey a été retenu par le CNOSF en qualité de membre du programme Dirigeants de demain.

- **Comité directeur**

Le mercredi 4 juin de 10h à 16h

Le jeudi 28 août de 10h à 16h

- **Assemblée Générale Extraordinaire**

Le lundi 7 juillet en visioconférence de 19h à 20h

- **Assemblée Générale Elective**

Votes : 4-5-6-7 Novembre

Proclamation des résultats le samedi 8 novembre en visioconférence de 10h à 11h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h40.



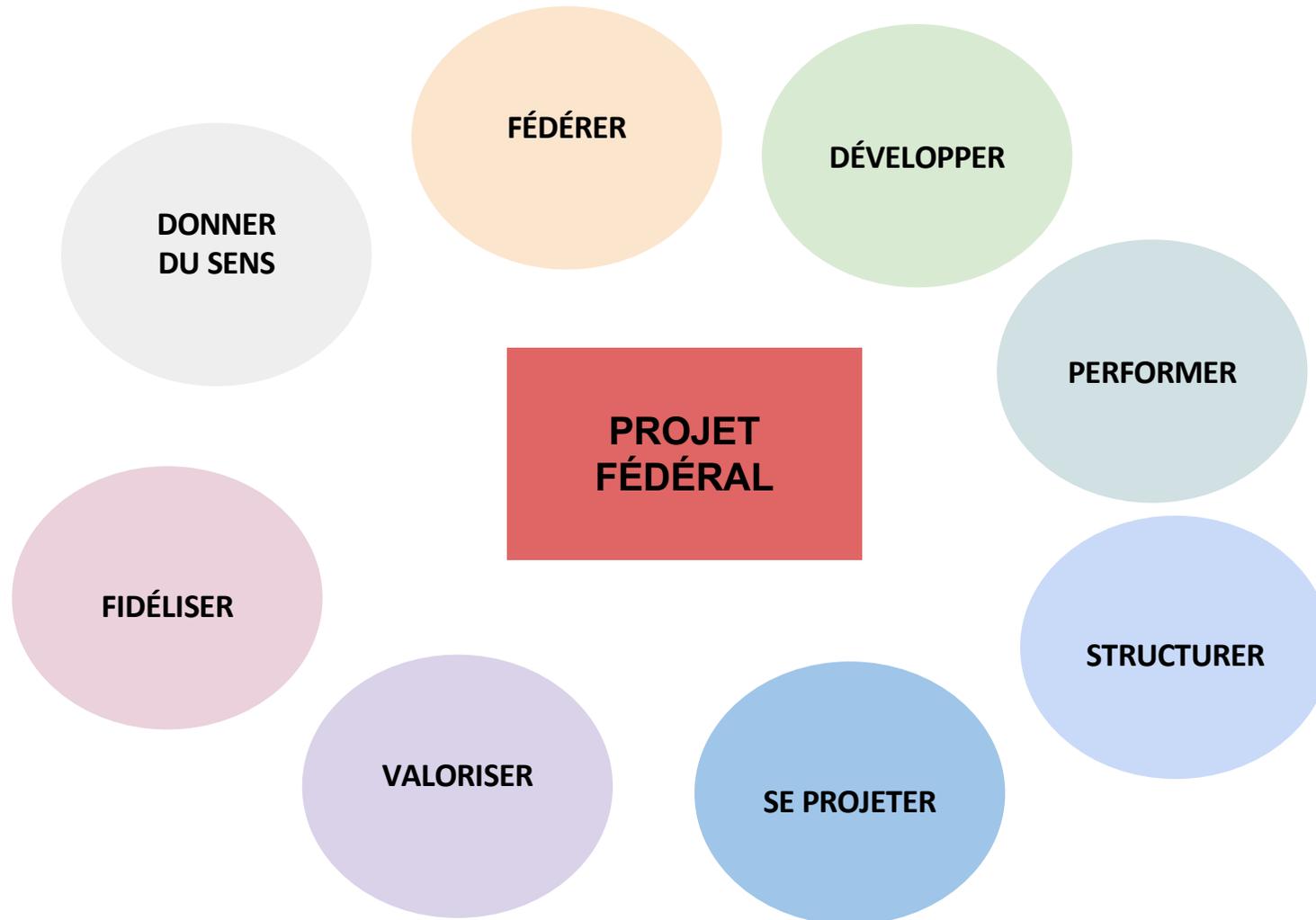
Frédéric ANDOLFI
Secrétaire Général
Vice-Président Délégué

Destinataires : Membres du comité directeur, Présidents de ligues,

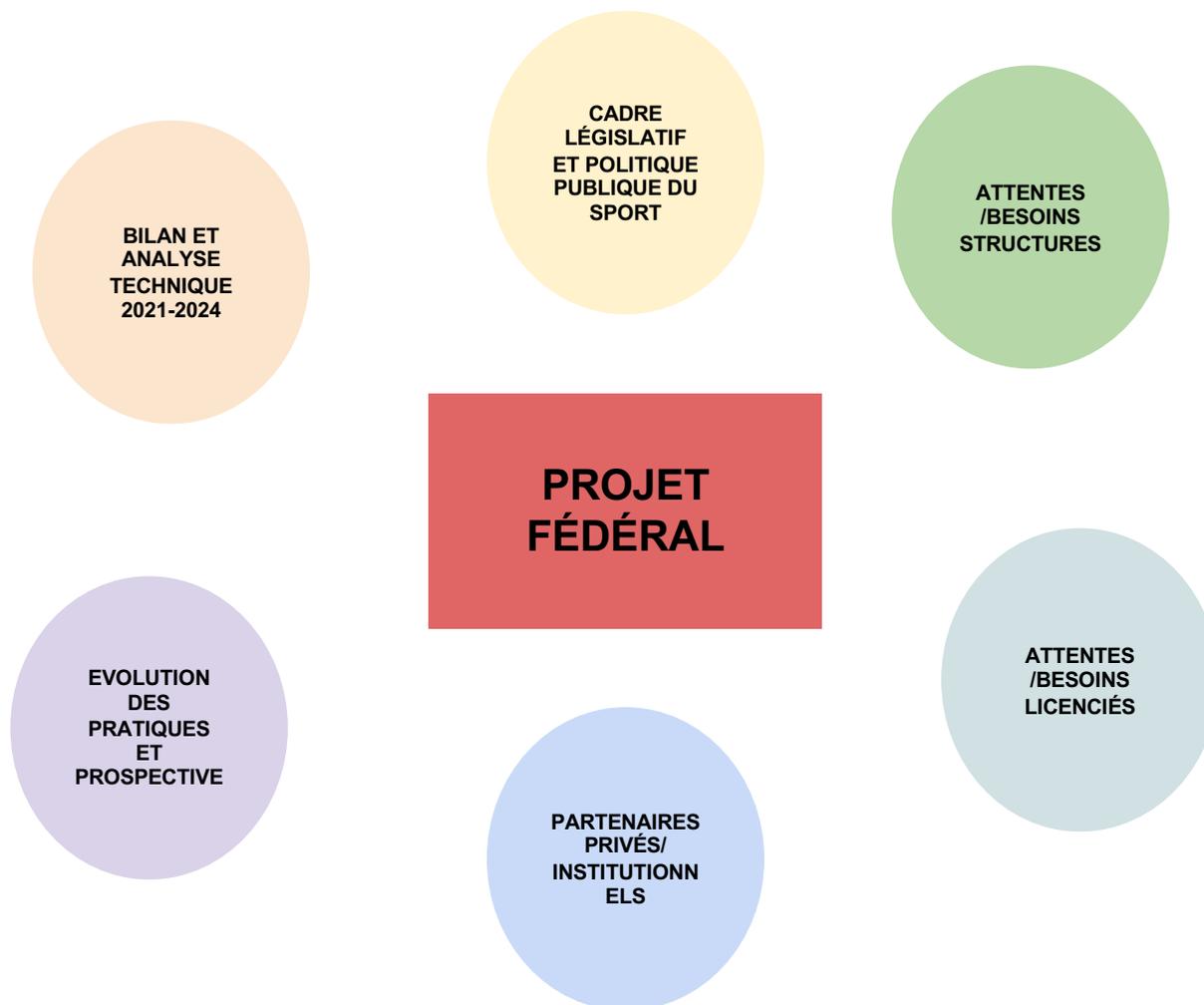


COMITÉ DIRECTEUR DU 5/04/25 - INTERVENTION DTN/DG

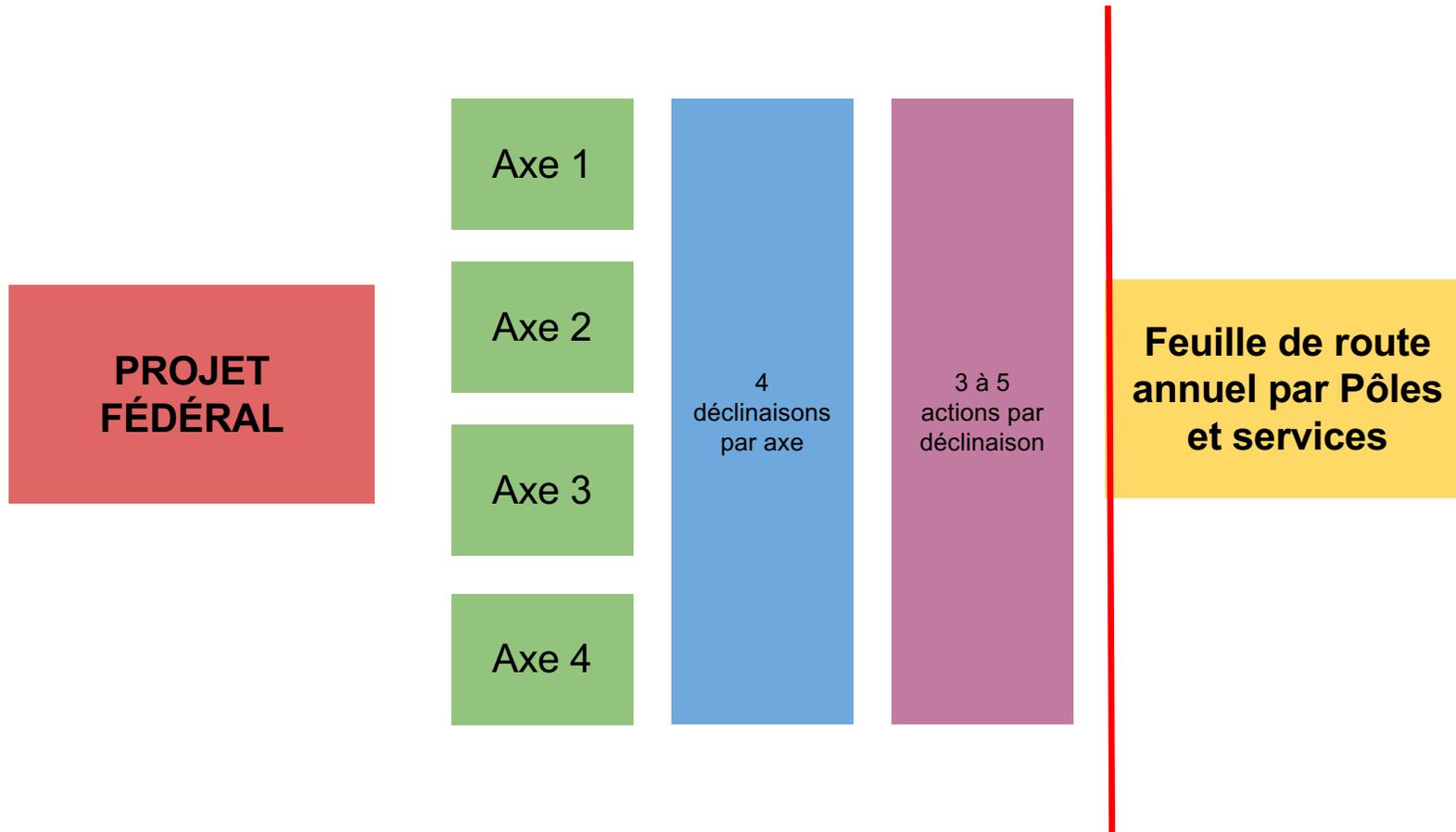
POURQUOI UN PROJET FÉDÉRAL



MÉTHODOLOGIE: UNE CONSTRUCTION MULTIFACTORIELLE



MÉTHODOLOGIE: UNE CONSTRUCTION MULTIFACTORIELLE



PRÉSENTATION DE LA VERSION SYNTHÉTIQUE

DOCUMENT DE TRAVAIL - NE PAS DIFFUSER

AXE 1 : STRUCTURER POUR MIEUX VALORISER

*Accompagner, professionnaliser et
dynamiser nos structures*

AXE 2 : RASSEMBLER POUR ACCOMPAGNER DURABLEMENT

*S'épanouir à travers l'aviron, à tous les
âges et pour tous les profils*

AXE 3 : GAGNER POUR MIEUX INSPIRER

*Construire l'excellence pour faire briller
l'aviron français*

AXE 4: INNOVER POUR RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

*Valoriser notre expertise et notre image
pour mieux rayonner*

AXE 1 : STRUCTURER POUR MIEUX VALORISER

Accompagner, professionnaliser et dynamiser nos structures

**DOCUMENT DE TRAVAIL -
NE PAS DIFFUSER**

1. Accompagner chaque club vers un modèle de club 360

Aider les structures à bâtir un projet associatif cohérent avec leur environnement, leurs ambitions et leurs ressources. Le club 360 est un club qui diversifie ses activités, adapte son offre aux publics variés, solidifie son modèle économique et renforce son engagement humain. L'objectif est d'accompagner cette transition pour assurer la pérennité et l'attractivité de chaque structure.

2. Valoriser l'engagement des clubs grâce à un label fédéral

Mettre à jour le label École Française d'Aviron pour créer un label fédéral qui met en avant les clubs engagés dans une démarche qualité et incarnant les valeurs de l'aviron. Ce label renforcera leur visibilité auprès des pratiquants, partenaires et institutions, tout en encourageant l'évolution vers un modèle de club 360.

3. Encourager le partage des bonnes pratiques entre structures et l'engagement des différents acteurs

Favoriser les échanges entre clubs, comités et ligues pour capitaliser sur les initiatives réussies et accélérer la montée en compétence collective. Privilégier les temps de rencontre et proposer des outils de mise en réseau pour accompagner les structures vers un développement équilibré et innovant

4. Former et engager les acteurs de terrain pour construire l'avenir

Déployer une stratégie de développement et de valorisation de l'emploi pour nos éducateurs. Assurer la transmission des compétences et favoriser l'émergence de nouvelles vocations. Un club 360 repose sur une équipe diversifiée et investie, qui bénéficie d'un accompagnement adapté pour faire face aux enjeux de demain.

AXE 1 : STRUCTURER POUR MIEUX VALORISER

Accompagner, professionnaliser et dynamiser nos structures

DOCUMENT DE TRAVAIL - NE PAS DIFFUSER

Axes	Déclinaisons	Description	Actions
AXE 1 : STRUCTURER POUR MIEUX VALORISER Accompagner, professionnaliser et dynamiser nos structures	1. Accompagner chaque club vers un modèle de club 360	Aider les structures à bâtir un projet associatif cohérent avec leur environnement, leurs ambitions et leurs ressources. Le club 360 est un club qui diversifie ses activités, adapte son offre aux publics variés, solidifie son modèle économique et renforce son engagement humain. L'objectif est d'accompagner cette transition pour assurer la pérennité et l'attractivité de chaque structure.	1- Accompagner les structures dans la définition et la mise en place d'un projet associatif et sportif structurants 2- Créer des outils pour faciliter l'accès aux ressources fédérales existantes 3- Proposer de nouveaux outils d'animation pour diversifier les pratiques 4- Déployer des formations spécifiques en soutien des programmes de développement de la FFA
	2. Valoriser l'engagement des clubs grâce à un label fédéral	Mettre à jour le label École Française d'Aviron pour créer un label fédéral qui met en avant les clubs engagés dans une démarche qualité et incarnant les valeurs de l'aviron. Ce label renforcera leur visibilité auprès des pratiquants, partenaires et institutions, tout en encourageant l'évolution vers un modèle de club 360.	1- Créer un nouveau dispositif de labellisation pour accompagner les structures dans leur développement et la valorisation de leurs actions 2- Fournir à nos structures affiliées des outils de communication en lien avec les pratiques et les programmes de développement proposés 3- Valoriser l'action de nos structures auprès des Collectivités Territoriales
	3. Encourager le partage des bonnes pratiques entre structures et l'engagement des différents acteurs	Favoriser les échanges entre clubs, comités et ligues pour capitaliser sur les initiatives réussies et accélérer la montée en compétence collective. Privilégier les temps de rencontre et proposer des outils de mise en réseau pour accompagner les structures vers un développement équilibré et innovant	1- Proposer aux acteurs de nos structures des rencontres thématiques 2- Réinvestir le format table ronde lors des webinaires d'accompagnement des structures 3- Poursuivre le déploiement de la newsletter Clubs et Territoires 4- Identifier les projets/actions associatifs exemplaires et célébrer les acteurs
	4. Former et engager les acteurs de terrain pour construire l'avenir	Déployer une stratégie de développement et de valorisation de l'emploi pour nos éducateurs. Assurer la transmission des compétences et favoriser l'émergence de nouvelles vocations. Un club 360 repose sur une équipe diversifiée et investie, qui bénéficie d'un accompagnement adapté pour faire face aux enjeux de demain.	1- Accompagner les structures à mettre en place une bonne adéquation entre un cadre d'emploi durable et un projet associatif pertinent 2- Développer et déployer un catalogue de formation professionnelle continue pour les éducateurs sportifs 3- Organiser des rencontres et des temps d'échange pour les entraîneurs 4- Redynamiser nos formations fédérales pour favoriser leur accès et optimiser le présentiel 5- Favoriser l'engagement des jeunes vers les fonctions d'encadrement 6- Valoriser les différents métiers de l'encadrement

AXE 2 : RASSEMBLER POUR ACCOMPAGNER DURABLEMENT

S'épanouir à travers l'aviron, à tous les âges et pour tous les profils

**DOCUMENT DE TRAVAIL -
NE PAS DIFFUSER**

1. Attirer, recruter et fidéliser les jeunes pratiquants

Développer une offre sportive attractive pour les jeunes, notamment sur la cible des 8/16 ans, afin de leur donner le goût de l'aviron et les accompagner vers une pratique durable. L'objectif est d'innover pour séduire les nouvelles générations et renforcer la base des pratiquants de demain.

2. Construire un parcours de progression adapté et évolutif pour chaque pratiquant

Accompagner les clubs vers le déploiement d'offres structurées et individualisées, en précisant les priorités par catégorie d'âge et de pratique, afin de permettre à chacun d'évoluer selon ses aspirations. L'objectif est de structurer une offre diversifiée, intégrant aussi bien la pratique compétitive que les formes plus libres d'aviron. La pertinence et la cohérence de notre offre sportive compétitive devra être une priorité

3. Valoriser l'aviron comme levier de santé publique

Consolider la pratique de l'aviron dans une démarche globale de promotion de la santé et du bien être, tant sur le plan physique que mental. Encourager une approche préventive en facilitant l'accès à l'aviron pour tous par le développement de programmes adaptés à tous les âges et un accueil personnalisé.

4. Garantir un environnement de pratique épanouissant et durable

Assurer à tous un cadre bienveillant et sécurisé, favorisant l'égalité, l'inclusion et la lutte contre les violences. Soutenir les structures dans leurs engagements citoyens et environnementaux pour faire de l'aviron un sport exemplaire en matière de développement durable et de responsabilité sociale.

AXE 2 : RASSEMBLER POUR ACCOMPAGNER DURABLEMENT

S'épanouir à travers l'aviron, à tous les âges et pour tous les profils

DOCUMENT DE TRAVAIL - NE PAS DIFFUSER

AXE 2 : RASSEMBLER POUR ACCOMPAGNER DURABLEMENT S'épanouir à travers l'aviron, à tous les âges et pour tous les profils	1. Attirer, recruter et fidéliser les jeunes pratiquants	Développer une offre sportive attractive pour les jeunes, notamment sur la cible des 8/16 ans, afin de leur donner le goût de l'aviron et les accompagner vers une pratique durable. L'objectif est d'innover pour séduire les nouvelles générations et renforcer la base des pratiquants de demain.	1- Elaborer un parcours d'animation/formation sportive spécifique pour les 8-16 ans 2- Créer un dispositif passerelle entre les établissements scolaires et les clubs notamment avec la mise en place d'une licence scolaire 3- Spécifier une stratégie de communication à destination des jeunes et de leur entourage 4- Développer nos outils d'animation à destination de nos structures et de nos éducateurs
	2. Construire un parcours de progression adapté et évolutif pour chaque pratiquant	Accompagner les clubs vers le déploiement d'offres structurées et individualisées, en précisant les priorités par catégorie d'âge et de pratique, afin de permettre à chacun d'évoluer selon ses aspirations. L'objectif est de structurer une offre diversifiée, intégrant aussi bien la pratique compétitive que les formes plus libres d'aviron. La pertinence et la cohérence de notre offre sportive compétitive devra être une priorité	1- Définir et déployer une offre sportive compétitive en lien avec les priorités définies par catégorie d'âge et de pratique 2- Définir et déployer des parcours de progression/d'animation par pratique (rivière - mer - indoor -banc fixe) 3- Favoriser l'accessibilité des ces parcours pour les personnes en situation de handicap
	3. Valoriser l'aviron comme levier de santé publique	Consolider la pratique de l'aviron dans une démarche globale de promotion de la santé et du bien-être, tant sur le plan physique que mental. Encourager une approche préventive en facilitant l'accès à l'aviron pour tous par le développement de programmes adaptés à tous les âges et un accueil personnalisé	4- Favoriser le développement du nombre de licenciés en proposant et organisant une offre de pratique libre 1- Renforcer le dispositif Aviron Santé en élargissant les réseaux de déploiement de nos programmes 2- Créer et déployer une identité "Aviron sport-bien-être" 3- Maintenir et développer des partenariats avec des acteurs impliqués dans le "sport-santé"
	4. Garantir un environnement de pratique épanouissant et durable	Assurer à tous un cadre bienveillant et sécurisé, favorisant l'égalité, l'inclusion et la lutte contre les violences. Soutenir les structures dans leurs engagements citoyens et environnementaux pour faire de l'aviron un sport exemplaire en matière de développement durable et de responsabilité sociale.	1- Valoriser la dimension sport de nature de l'aviron 2- Favoriser et développer les comportements éco-responsables 3- Favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité dans la direction des structures, l'encadrement et l'arbitrage 4- Prévenir toute forme de violence et de discrimination 5- Sensibiliser/former nos acteurs à une pratique de l'aviron épanouissante, sécurisante et durable

DOCUMENT DE TRAVAIL - NE PAS DIFFUSER

AXE 3 : GAGNER POUR MIEUX INSPIRER

Construire l'excellence pour faire briller l'aviron français

1. Garantir la place de la France parmi les meilleures nations de l'aviron mondial

Réaffirmer l'ambition de l'aviron français en visant des podiums sur les compétitions de référence (championnats d'Europe, championnats du monde, Jeux olympiques et paralympiques), en aviron de rivière, en para aviron et en beach rowing sprint dans toutes les catégories d'âges.

2. Mettre en oeuvre une nouvelle structuration du haut niveau et de la haute performance

Déployer un modèle attractif et performant orienté vers une organisation territoriale de nos actions de formation/recrutement/détection et vers la mise en place d'une centralisation de la haute performance

3. Renforcer les liens entre les clubs et la dynamique de performance

Accompagner la détection et l'accompagnement des talents dès le plus jeune âge pour alimenter le haut niveau de demain. Positionner le centre national d'entraînement et les pôles France/Espoirs Avenir comme des centres de ressources ouverts, favorisant la formation, le partage d'expérience et l'innovation pour les entraîneurs et les structures locales.

4. Capitaliser sur l'entrée du beach rowing sprint aux Jeux olympiques

Positionner la France comme une nation phare de cette discipline, en déployant une structuration de la haute performance efficace et une stratégie de communication spécifique

AXE 3 : GAGNER POUR MIEUX INSPIRER

Construire l'excellence pour faire briller l'aviron français

DOCUMENT DE TRAVAIL - NE PAS DIFFUSER

AXE 3 : GAGNER POUR MIEUX INSPIRER Construire l'excellence pour faire briller l'aviron français	1. Garantir la place de la France parmi les meilleures nations de l'aviron mondial	Réaffirmer l'ambition de l'aviron français en visant des podiums sur les compétitions de référence (championnats d'Europe, championnats du monde, Jeux olympiques et paralympiques), en aviron de rivière, en para aviron et en beach rowing sprint dans toutes les catégories d'âges.	1- Définir et déployer une méthode et une stratégie de performance commune à l'ensemble des collectifs Aviron 2- Maintenir la montée en puissance de l'accompagnement de la performance (niveau Paris 2024) 3-Développer les capacités d'apprentissage du haut-niveau de nos collectifs U17 et U19 4-Développer les capacités de performance de notre collectif U23 5-Cibler les projets OLY et PARA garantissant l'obtention de médailles aux JOP de LA 2028
	2. Mettre en oeuvre une nouvelle structuration du haut niveau et de la haute performance	Déployer un modèle attractif et performant orienté vers une organisation territoriale de nos actions de formation/recrutement/détection et vers la mise en place d'une centralisation de la haute performance	1- Redéfinir notre stratégie nationale de détection/recrutement 2-Coordonner nos actions territoriales de détection/recrutement/formation 3-Mettre oeuvre l'action des pôles france/espoir avenir vers la formation des SHN et l'accompagnement des collectifs U19 et U23 4- Garantir la mise en place d'une centralisation de la haute performance pour optimiser notre organisation et nos performances 5- Finaliser et optimiser le fonctionnement du centre national d'entraînement OLY et l'organisation semi-permanente PARA
	3. Renforcer les liens entre les clubs et la dynamique de performance	Accompagner la détection et l'accompagnement des talents dès le plus jeune âge pour alimenter le haut niveau de demain. Positionner le centre national d'entraînement et les pôles France/Espoirs Avenir comme des centres de ressources ouverts, favorisant la formation, le partage d'expérience et l'innovation pour les entraîneurs et les structures locales.	1-Déployer sur nos territoires un accompagnement spécifique pour les jeunes à fort potentiel et leurs entraîneurs. 2- Encourager les actions collaboratives avec les clubs sur les sujets de haut-niveau et de haute performance 3-Positionner le centre national d'entraînement et les pôles france Espoirs Avenir comme centre de ressources pour les sportifs, pour
	4. Capitaliser sur l'entrée du beach rowing sprint aux Jeux olympiques	Positionner la France comme une nation phare de cette discipline, en déployant une structuration de la haute performance efficace et une stratégie de communication spécifique	1-Déployer sur nos territoires un accompagnement spécifique pour les jeunes à fort potentiel et leurs entraîneurs. 2- Finaliser la structuration de la filière haut niveau du Beach Rowing Sprint 3- Labelliser des sites d'entraînement et d'accueil de stage en lien avec les projets territoriaux 4- Capitaliser sur les événements nationaux et internationaux pour structurer et promouvoir cette nouvelle discipline olympique 5- Mettre en place une stratégie de communication pour recruter des athlètes et attirer des médias.

DOCUMENT DE TRAVAIL -
NE PAS DIFFUSER

AXE 4 : INNOVER POUR RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

Valoriser notre expertise et notre image pour mieux rayonner

1. Dynamiser l'image de l'aviron et accroître sa visibilité

Changer le regard porté sur notre sport en mettant en avant ses valeurs, sa diversité et son accessibilité. Déployer une stratégie de communication ambitieuse et proactive, en renforçant les actions de valorisation internes et en intensifiant notre présence auprès du grand public et des médias.

2. Anticiper les évolutions du sport connecté et de l'e-sport

S'adapter aux nouvelles tendances en explorant le potentiel du sport connecté et de l'e-sport. Intégrer ces innovations pour toucher de nouveaux publics et diversifier l'expérience des pratiquants.

3. Renforcer notre dimension de sport grand public

Affirmer le rôle de l'aviron comme un sport aux multiples bienfaits pour la santé physique et mentale. Valoriser et structurer notre offre multi activité pour mieux répondre aux attentes des différents publics

4. Déployer une veille stratégique efficace sur l'évolution des pratiques sportives

Favoriser notre capacité d'adaptation et garantir notre capacité à faire évoluer nos activités, nos offres et nos programmes

**DOCUMENT DE TRAVAIL -
NE PAS DIFFUSER**

AXE 4 : INNOVER POUR RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ
Valoriser notre expertise et notre image pour mieux rayonner

AXE 4 : INNOVER POUR RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ Valoriser notre expertise et notre image pour mieux rayonner	1. Dynamiser l'image de l'aviron et accroître sa visibilité	Changer le regard porté sur notre sport en mettant en avant ses valeurs et sa diversité. Déployer une stratégie de communication ambitieuse et proactive, en renforçant les actions de valorisation internes et en intensifiant notre présence auprès du grand public et des médias.	1- S'engager auprès de nouveaux publics / communautés fortement présents sur les réseaux sociaux 2- Communiquer sur de nouveaux supports de pratique en lien avec les tendances actuelles 3- Diversifier les formes de nos contenus et nos formats de communication pour toucher de nouvelles cibles 4- Provoquer et intensifier les relations avec la presse pour valoriser les actions de la fédération
	2. Anticiper les évolutions du sport connecté et de l'e-sport	S'adapter aux nouvelles tendances en explorant le potentiel du sport connecté et de l'e-sport. Intégrer ces innovations pour toucher de nouveaux publics et diversifier l'expérience des pratiquants.	1- Positionner la Fédération en tant qu'acteur à part entière de l'esport et du sport connecté 2- Anticiper l'émergence de la pratique compétitive de l'aviron indoor sous sa forme e-sport et connectée 3- Structurer la pratique indoor au travers de grands rdv et d'événements sportifs connectés
	3. Renforcer notre dimension de sport grand public	Valoriser les bienfaits de l'aviron, dont l'accessibilité et la diversité des programmes permet de répondre aux attentes des différents publics,	1- Développer des solutions technologiques pour favoriser l'autonomisation et l'implication des pratiquants dans leur activité sportive 2- Favoriser la création et le déploiement de nouveaux formats de pratique en hybridant l'aviron avec d'autres activités sportives 3- Déployer une offre aviron indoor à destination des entreprises (activités) et de la filière fitness (formation spécialisée) 4 - Faciliter le développement de matériel favorisant la pratique grand public 5- Affirmer le rôle de l'aviron comme un sport aux multiples bienfaits pour la santé physique et mentale.
	4. Déployer une veille stratégique efficace sur l'évolution des pratiques sportives	Favoriser notre capacité d'adaptation et garantir notre capacité à faire évoluer nos activités, nos offres et nos programmes	1- Assurer la mise à jour de nos activités et de nos programmes en lien avec les évolutions de notre environnement 2- Accompagner nos structures affiliées dans le déploiement des nouveaux programmes